

## L'ARNAQUE AUX FAUX ACCIDENT

Cette pratique grossière continue de faire des victimes.

Voici le déroulement de l'opération.

Phase 1 : Les escrocs ciblent et repèrent leur future victime (de préférence un senior seul) dans une grande surface.

Phase 2 : Ils suivent la personne choisie jusqu'à son domicile et l'accusent d'avoir embouti leur véhicule sur le parking de la grande surface.

Phase 3 : Ils réclament à l'amiable une somme en espèces et s'empressent de quitter les lieux.

Phase 4 (en option) : Ils observent l'endroit où le senior conserve ses espèces et moyens de paiement pour effectuer une nouvelle visite, en l'absence de l'intéressé ou durant son sommeil.

Les conseils fondamentaux sont connus (ne jamais payer en espèces), faire intervenir son assurance), mais les escrocs savent intimider leur victime, surtout si elle est seule.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))